



## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

### PROCÈS-VERBAL N° 10

DEUXIÈME SESSION, QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

**PRIÈRE**

**DIX HEURES**

M. le *ministre* CULLEN propose la première lecture du projet de loi 7 — *Loi sur la mise en œuvre de l'Accord commercial du nouveau partenariat de l'Ouest (modification de diverses dispositions législatives)/The New West Partnership Trade Agreement Implementation Act (Various Acts Amended)* — dont l'objet a été indiqué.

M<sup>me</sup> la *ministre* STEFANSON dépose :

une copie des *Règlements du Manitoba* 84/2016 à 140/2016 enregistrés en application de la *Loi sur les textes législatifs et réglementaires*;

(Document parlementaire n° 11)

le rapport annuel du tuteur et curateur public du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016;

(Document parlementaire n° 12)

le rapport annuel du Bureau de l'état civil pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016.

(Document parlementaire n° 13)

M<sup>me</sup> SQUIRES, *ministre déléguée à la Situation de la femme*, fait une déclaration au sujet de la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes qui aura lieu le 6 décembre 2016.

M<sup>me</sup> FONTAINE et, avec le consentement de l'Assemblée, M<sup>me</sup> KLASSEN font des observations sur la déclaration.

M. GOERTZEN, *ministre de la Santé, des Aînés et de la Vie active*, fait une déclaration au sujet de la crise liée au fentanyl.

M. WIEBE et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

M. le *premier ministre* PALLISTER fait une déclaration au sujet de M. Jim Eldridge.

M. SELINGER et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

---

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, M. le *ministre* FRIESEN, M. MALOWAY, M<sup>mce</sup> KLASSEN, M<sup>mce</sup> la *ministre* COX ainsi que M. YAKIMOSKI font des déclarations de député.

---

Présentation et lecture de pétitions :

M. MALOWAY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial et le premier ministre du Manitoba à s'excuser auprès des aînés du Manitoba pour avoir manqué à leur promesse et réduit le remboursement de l'impôt sur le revenu aux personnes âgées au titre de la taxe scolaire.

M. SWAN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial et le premier ministre du Manitoba à s'excuser auprès des aînés du Manitoba pour avoir manqué à leur promesse et réduit le remboursement de l'impôt sur le revenu aux personnes âgées au titre de la taxe scolaire.

M. WIEBE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à élargir le programme de pompes à insuline à usage pédiatrique pour l'offrir aux personnes âgées de plus de 17 ans qui sont atteintes de diabète de type 1 ou 2.

---

Conformément à l'article 27 du *Règlement*, MM. LINDSEY et GERRARD formulent des griefs.

---

M. le *ministre* FRIESEN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 3 — *Loi du Manitoba sur les régimes de pension agréés collectifs/The Pooled Registered Pension Plans (Manitoba) Act*.  
(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* FRIESEN intervient. MM. ALLUM, SWAN et GERRARD ainsi que M<sup>mcs</sup> KLASSEN et LAMOUREUX posent des questions au ministre. Aucun député n'obtient le droit de parole pour la reprise de la période des questions.

---

**Vendredi 2 décembre 2016**

---

M. le *ministre* FRIESEN dépose le message de la lieutenant-gouverneure recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 3.

(Document parlementaire n° 14)

---

La séance est levée à 12 h 36.

La présidente,

Myrna Driedger